

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 octobre 2010

---

**LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2011 - (n° 2854)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 114

présenté par  
M. Bur, rapporteur  
au nom de la commission des affaires sociales,  
pour les recettes et l'équilibre général

-----  
**ARTICLE 29**  
(Annexe B)

À la première phrase de l'alinéa 24, après le mot :

« mais »,

insérer le mot :

« aussi ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rectification d'une erreur matérielle.